

Le Comité de Suivi s'est tenu au siège d'Est Ensemble Grand Paris, à Romainville, le lundi 26 juin 2017 à partir de 8h45.

**Présents :**

<b>Sycotom</b>	Martial LORENZO	Directeur Général des Services
	Patrice FURE	Directeur de Cabinet
	Pierre HIRTZBERGER	Directeur Général des Services Techniques
	Catherine BOUX	Directrice Générale Adjointe en charge de l'Exploitation et de la Prévention des Déchets
<b>Commission Nationale du Débat Public (CNDP)</b>	Jacques ROUDIER	Garant de la concertation
<b>Conseil régional Ile-de-France</b>	Magalie GUIOT	Chargée de mission Economie circulaire et déchets
<b>Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Ville de Romainville</b>	Corinne VALLS	Vice-présidente du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Maire de Romainville
<b>Ville de Romainville</b>	Benoît PERTHUDE-LAUGA	Directeur Général des Services
<b>Est Ensemble</b>	Marie-Rose HARENGER	7 <sup>ème</sup> Vice-présidente / Ville de Noisy-le-Sec
	Christophe MACE	Directeur Général des Services
	Corinne POISSON	Directrice Générale Adjointe Solidarité et Vivre Ensemble
	Nicolas PERILLAT-BOTONNET	Directeur de la Prévention et de la Valorisation des Déchets
	Elsa BERLIOZ	Cabinet du Président
<b>Ville de Bobigny</b>	Stéphane DE PAOLI	Maire de Bobigny
<b>Ville des Lilas</b>	Christian LAGRANGE	Conseiller municipal délégué
	Christophe PAQUIS	Maire-Adjoint à l'Environnement
<b>Ville de Bagnolet</b>	Catherine DENIS	Adjointe au Maire Cadre de vie, propreté et tourisme
<b>Ville de Montreuil</b>	Laurent ABRAHAMS	Adjoint au Maire Propreté et voirie
	Mostafa HAJI	Chargé de mission Environnement et développement durable

<b>ARIVEM</b>	François MOUTHON	Président
<b>Environnement 93</b>	Colette SCHEYDER	Représentante
<b>FNE Ile-de-France</b>	Francis REDON	Représentant
<b>Préfecture de Seine-Saint-Denis / DRIEE</b>	Isabelle GRIFFE	Chef de l'unité territoriale de Seine-Saint-Denis DRIEE
<b>Ville de Paris (Service des Canaux)</b>	Patrick POCRY	Adjoint chef du service
<b>SEQUANO</b>	Florence BRUYERE	Directrice de projets
<b>VEOLIA – Direction</b>	Anne GELLE	Directrice de secteur
<b>VALORAM – Représentant salarié</b>	Assoumany MLAHACHE	Représentant des salariés
<b>VALORAM – Direction</b>	Claude MARGUET	Directeur d'exploitation

**Document distribué aux présents et envoyés en amont de la réunion aux membres :**

- Présentation projetée en séance

**Déroulement du Comité de suivi :**

- Mot d'accueil, présentation de l'ordre du jour et de l'avancement de l'organisation de la concertation préalable par Martial LORENZO, Directeur Général des Services du Syctom
- Présentation du dispositif lié à l'information du public par Pierre HIRTZBERGER, Directeur Général des Services Techniques du Syctom
- Présentation des modalités de la réunion publique d'ouverture par Martial LORENZO
- Présentation des modalités des ateliers thématiques et de l'exposition itinérante par Pierre HIRTZBERGER
- Présentation de la phase de clôture de la concertation préalable et annonce des prochaines réunions du Comité de suivi par Martial LORENZO
- Echanges

**La synthèse des échanges :**

**Francis REDON**, représentant de FNE Ile-de-France, demande si les cahiers d'acteurs, permettant le dépôt de contributions au projet, respecteront un format spécifique.

*Martial LORENZO, Directeur Général des Services du Syctom, confirme qu'il est prévu une trame et un cadre de présentation spécifique aux cahiers d'acteurs et que cette trame sera disponible en ligne dès l'ouverture des contributions.*

**Francis REDON** demande pourquoi Gagny ne fait pas partie des communes concernées par la mise à disposition de la lettre d'information et souhaite savoir comment le choix des communes a été fait.

*Pierre HIRTZBERGER, Directeur Général des Services Techniques du Syctom, indique que les communes mettant à disposition les lettres d'information sont les communes de l'actuel bassin versant des ordures ménagères résiduelles.*

*Suite donnée par le Syctom : Actuellement, la Ville de Gagny ne fait pas partie du bassin versant du centre à Romainville. Pour répondre à l'interrogation de M. REDON, le Syctom propose que toutes les communes qui feront partie du bassin versant du futur site reçoivent des exemplaires de la lettre d'information dans les meilleurs délais, dont Gagny.*

**Francis REDON** demande quel type d'experts sera convié aux ateliers thématiques et s'il est possible de connaître leur nom dès aujourd'hui.

*Martial LORENZO indique qu'à ce jour la liste des experts n'est pas arrêtée. Des acteurs spécialisés dans la thématique des déchets disposant de connaissances sur les sujets abordés seront invités à participer. Pour des raisons d'organisation et d'efficacité, le nombre d'experts sera limité pour que les ateliers se déroulent dans de bonnes conditions et soient des temps d'approfondissement et d'échanges.*

**Francis REDON** indique que lorsque la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a été saisie par le Syctom, le coût du projet était estimé entre 100 et 200 millions d'euros. Or, dans le dossier de concertation, les chiffres sont plus élevés.

*Pierre HIRTZBERGER précise que dans les seuils de saisine de la CNDP sont comptabilisés les coûts bâtiments et infrastructures. Dans le dossier de concertation, les montants présentés par le Syctom intègrent les coûts liés aux bâtiments, infrastructures et également des procédés de traitement, ce qui explique la différence.*

**France REDON** déplore cette situation qui lui semble apporter de la confusion pour le public.

*Martial LORENZO rappelle que le Syctom applique les dispositions de la loi en la matière.*

**Corinne VALLS**, Maire de Romainville et Vice-présidente du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, se demande si un seul atelier thématique concernant les solutions techniques envisagées pour la gestion des ordures ménagères résiduelles (OMR) sera suffisant. Cette thématique est susceptible de susciter un vaste débat et de nombreuses contributions.

**Corinne VALLS** demande s'il sera possible de programmer un deuxième atelier thématique sur ce sujet si le besoin s'en fait sentir. L'objectif étant que le débat ait lieu dans de bonnes conditions lors de ces ateliers et non pendant les séances plénières.

*Martial LORENZO acte que s'il est nécessaire d'approfondir certaines thématiques, une séance pourra être ajoutée ou l'ordre du jour de l'atelier suivant modifié. Par exemple, dans le cadre des ateliers thématiques organisés pour le projet Ivry-Paris XIII, des adaptations avaient été opérées.*

**Colette SCHEYDER**, représentante d'Environnement 93, demande si la note de positionnement d'Est Ensemble présentée lors du Conseil de territoire du 23 mai 2017 sera mise à disposition du public pendant la séance plénière de la réunion publique d'ouverture du 5 juillet 2017 et sur le site internet du projet.

*Martial LORENZO indique que le Syctom a reçu récemment la note de positionnement d'Est Ensemble. Cette note n'a pas encore été publiée par l'EPT sur son site internet. Le Syctom pourra la publier sur le site internet du projet dès qu'elle aura été publiée par Est Ensemble. Elle constitue en effet une contribution sur le projet.*

*Martial LORENZO précise que le sujet été abordé lors de la conférence de presse du lundi 19 juin par le Président du Syctom, Hervé Marseille, et par la Maire de Romainville, Corinne Valls.*